



République Française

Département de la Côte-d'Or

Canton de Saulieu

Commune de Saint Germain de Modéon

Tél : 03 80 64 77 81

mairie.saintgermaindemodeon@wanadoo.fr

Permanences : Le lundi de 10H à 11H30

Le jeudi de 9H à 12H00

PANDEMIE DE COVID-19

Lettre d'information municipale n°1

Du samedi 7 novembre 2020

(diffusée en copie papier pour les personnes identifiées sans accès internet)

Mesdames, Messieurs,

Vous trouverez ci-dessous un état de la situation sanitaire en Côte-d'Or et Bourgogne-Franche-Comté au vendredi 6 novembre 2020

Rappel du R0* national : 1,14

*Le R0, ou R effectif, correspond au taux de reproduction de base d'un virus.

L'objectif du reconfinement est de réduire ce taux pour passer en-dessous de 1.

Pour l'Agence Régionale de Santé (ARS), la situation reste compliquée aussi bien pour le département que pour la région.

Les indicateurs sont en hausse :

Taux d'incidence :

National : 451 / 100 000 ;

Régional 536 / 100 000 ;

Départemental : 503 / 100 000

La région BFC est une des 6 régions les plus touchées.

Taux de positivité :

National : 21 % ;

Région : 23 % ;

Département : 21 %.

Taux d'occupation réanimation :

National : 83 % ;

Régional : 85 %.

Actuellement entre 90 et 100 personnes entrent chaque jour à l'hôpital dans la région, dont une quinzaine en réanimation. La déprogrammation d'actes est relativement massive, notamment pour réaffecter le personnel.

Il y a une réactivation de la cellule transfert des hospitalisations en réanimation et une activation d'une nouvelle cellule pour le transfert des lits de médecine.

À ce jour, 46 transferts intra régionaux ont eu lieu. La Côte-d'Or est essentiellement « accueillante ».

Les établissements médico-sociaux ont besoin d'aide en termes de RH. Il y a une réelle tension pour les personnels soignants et non-soignants. Une forte mobilisation des ressources est lancée (pôle emploi, étudiants, etc.).

Nous assistons à une augmentation du nombre de signalement en EHPAD.

Chiffres en Côte-d'Or, au 6 novembre :

- 274 hospitalisations Covid dont 151 au CHU, 41 à Divio, 20 à Beaune, 18 à Semur, 1 à Bénigne Joly, 9 à Fontaine, 7 à Montbard et 5 à Châtillon.

- 57 en réanimation et soins intensifs (49 au CHU, 6 à Beaune, 2 à Semur).

La Côte-d'Or dispose initialement de 64 lits en réanimation. Aujourd'hui en niveau 2, le nombre se porte à 76 lits et l'objectif à 15 jours est d'atteindre le nombre de 100.

Pour l'ARS, il est important de diffuser le message suivant : « Ne pas renoncer aux soins courants », seuls les médecins et chirurgiens décident d'éventuelles déprogrammations.

Délai pour les résultats des tests : 1,6 jour en Côte-d'Or (24 h pour les personnes à risques).

Tests antigéniques : priorité pour les personnes symptomatiques seulement (pas pour les cas-contacts).

Le pic de l'épidémie en termes d'hospitalisation est attendu pour mi-novembre.

Éducation Nationale :

Rappel de l'importance du port du masque, obligatoire à partir de 6 ans et obligation de présence en classe.

Pour les lycées, une adaptation du protocole sanitaire est en cours, avec une possibilité d'alternance.

Les sorties scolaires sont interdites. Seuls les déplacements pour les activités sportives et la piscine sont autorisés.

Affouages:

Les mesures de ce second confinement sont allégées. Il est désormais possible de réaliser ses affouages en forêt communale durant le confinement.

Il faut pour cela se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire avec la case « déplacement pour effectuer des achats de première nécessité » cochée.

Attention toutefois :

- A ne pas être plus de 4/5 personnes pour aller exploiter un lot.
- A respecter les mesures barrière
- A respecter les consignes de sécurité obligatoires pour cette activité.

Cérémonie du 11 novembre :

La population ne sera pas conviée à la cérémonie au monument aux morts mais elle sera invitée à s'associer à la commémoration en pavoisant ses balcons, fenêtres,...

Il sera procédé à un dépôt de gerbe en présence de 5 personnes au maximum, qui seront tenues de respecter les mesures de distanciation.

Communauté de communes de Saulieu :

La communauté de communes de Saulieu nous informe du maintien de l'ouverture des déchetteries aux horaires habituels (attention période hivernale fermeture à 17h) jusqu'à nouvel ordre.

Au niveau des autres services intercommunaux :

- Office de Tourisme : l'Office de Tourisme est fermé au public depuis le 31/10/2020 et jusqu'à nouvel ordre. Le service reste joignable par téléphone (merci de laisser un message sur le répondeur) ou par mail.
- Guichet Unique Petite Enfance - Relais Assistante Maternelle : Merci de contacter le service par mail ou téléphone.
- Crèche, Centre de loisirs et Accueil Ado : le service reste ouvert aux heures habituelles, jusqu'à nouvel ordre. Pour les plus de 6 ans le masque est désormais obligatoire.
- CLAS : En attente d'informations sur les possibilités d'ouvertures.
- Services Administratifs : Ils restent ouverts aux heures habituelles.

Au niveau de notre commune, à ce jour samedi 7 novembre, il n'a pas été recensé de personnes non entourées par leur famille ou des proches qui pourraient rencontrer des difficultés d'approvisionnement que ce soit au niveau alimentaire, en besoin en médicaments ou tout autre besoin d'assistance urgent.

Dans l'hypothèse où vous identifieriez une personne nécessitant toute aide ou intervention des pouvoirs publics, merci de contacter immédiatement la mairie.

Si, par ailleurs, vous êtes disposés à effectuer ponctuellement des achats pour dépanner d'autres habitants du village et leur éviter ainsi un déplacement supplémentaire, merci de nous contacter. Nous pourrions recevoir par exemple, des demandes ponctuelles d'achats de fruits, de produits de première nécessité, ... notamment pour des personnes âgées.

La mairie peut également dépanner en attestation de sortie les habitants ne disposant pas de copieur/imprimante en leur remettant gracieusement sur demande, jusqu'à 5 exemplaires.

Nous sommes à vos côtés pour surmonter ensemble cette nouvelle épreuve.

Information hors contexte COVID :

-1-Une ou plusieurs coupures d'électricité sont programmées **au hameau de Champ au Beau le jeudi 26 novembre 2020** entre 8h30 et 14h00 du fait de travaux sur le réseau de distribution.

-2-Centralisation des demandes de vidanges SESAM

Dans un souci d'amélioration de son Service Public d'Assainissement Non Collectif, le SESAM centralise les demandes de vidanges afin de rendre un service de qualité à un prix raisonnable (160€ TTC pour un volume allant jusqu'à 3m3 et 15€/m3 supplémentaire). Des tournées sont donc régulièrement organisées avec différents prestataires. Celles-ci ne seront pas organisées commune par commune car d'autres organisations sont possibles, tout en restant efficace. En conséquence, dorénavant, au vu des demandes passées, les tournées seront réalisées uniquement le mercredi en milieu de chaque mois. Un voire deux vidangeur(s) (en fonction de la demande) seront dépêchés sur le territoire du SESAM. Cette organisation pourra être amenée à évoluer si nécessaire.

Les usagers pourront s'inscrire en appelant le SESAM, ou en passant par la mairie s'ils le souhaitent. Il est préférable de connaître le volume des ouvrages à vidanger pour mieux s'organiser. Il faut les techniciens du SPANC peuvent se déplacer afin de vérifier la nécessité de réaliser une vidange.

Secrétariat administratif SESAM - 5 rue du 8 mai - 21140 SEMUR-EN-AUXOIS Tel. 03 71 95 00 01

Veillez recevoir, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.

Valéry LOISIER

Maire de Saint-Germain-de-Modéon

Tel : 06 87 34 81 22